

Envoyé en préfecture le 29/05/2020

Reçu en préfecture le 29/05/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-215900903-20200527-20\_1\_5-DE

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le mercredi 27 mai 2020 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Espace Sportif, Chemin Saint Georges, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Maire.

Date de la convocation : le 22 mai 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mme Danièle DELBECQUE, M. Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Bernard CAUDAL, , Mme Annie HUS, Mme Dorothee GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mmes Marie-Andrée SION, Nathalie HERBAUX, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Pierre DELZENNE, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

N°20-1-5

**Administration Générale**

-----  
Centre Communal d'Action Sociale  
(CCAS)

-----  
Fixation du nombre de membres  
Du Conseil d'Administration

Rapport de M. le Maire,

Les décrets n°95-562 du 6 mai 1995 et 2000-6 du 4 janvier 2000 relatifs aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale précisent que le Conseil d'Administration du CCAS comprend le Maire qui en est le Président et, en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal.

Je vous propose de fixer ce nombre à huit.



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil  
Certifié conforme  
Le Maire